

Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux

Conseil de l'Europe

15 octobre 2024 (en personne)

Intervention de Sami Kanaan

Maire de Genève, Président du Global Cities Hub

(Seul le texte réellement prononcé fait foi)

- Tout d'abord je tiens à exprimer mes vifs remerciements pour l'invitation qui m'a été adressée pour intervenir dans le cadre du Congrès des Pouvoirs Locaux et régionaux du Conseil de l'Europe. Ce Congrès représente un exemple tout à fait remarquable et précurseur de la manière dont une instance multilatérale, dont les membres sont des Etats nationaux, accorde une place réelle aux gouvernements locaux et régionaux, afin de les associer aux processus d'échange et de décision.
- Ma fonction première est celle de Maire de Genève mais j'interviens aujourd'hui en tant que Président du Global Cities Hub (GCH), un organisme constitué en 2020 à l'initiative de la Ville de Genève avec le Canton de Genève et avec l'appui important de la Confédération suisse, visant à mieux connecter les gouvernements locaux et régionaux (GLRs) avec l'ONU et ses différentes agences, et également avec les autres Organisations intergouvernementales et non-gouvernementales présentes à Genève, afin de promouvoir un multilatéralisme inclusif.
- Je vous suis donc reconnaissant de cette opportunité de présenter les activités du GCH et de mettre en avant les attentes des gouvernements locaux envers le multilatéralisme.

- Nous le savons, la grande majorité des thématiques abordées par les Etats au sein de l'ONU et des autres organisations multilatérales sont pertinentes au niveau local. Nous sommes aux premières loges de la réalité quotidienne des populations, sachant que déjà à présent la majorité des habitantes et habitants de notre planète vit en milieu urbain et que cette proportion passera à 70% d'ici 10-15 ans. Nous vivons de près le changement climatique, les flux migratoires, les inégalités sociales, les enjeux de santé publique, la crise pour l'accès au logement décent et abordable, et ainsi de suite. Les gouvernements locaux n'étant en règle générale pas compétents pour édicter les lois, ils sont d'autant plus obligés de se montrer pragmatiques et innovants pour trouver des solutions concrètes et durables face à ces défis. Leur expertise et leur connaissance du terrain sont indispensables et précieuses afin que les accords, textes et normes négociés et validés sur le plan multilatéral soient pertinents. Les Etats adoptent ainsi des décisions qui ont un impact direct au niveau local.
- Si les Etats-membres commencent à mieux se rendre compte qu'ils ont intérêt à associer une multitude d'acteurs, y compris les GLRs, pour mettre en œuvre d'une manière efficace les politiques et les décisions globaux, le GCH souhaite aller plus loin et préconise un rôle plus institutionnalisé dans les processus de prise de décision, aussi bien globaux que spécialisés. Le GCH n'est pas un réseau de villes en tant que tel mais travaille bien sûr étroitement avec les réseaux établis qui regroupent des villes, notamment Cités et Gouvernement Locaux Unis (CGLU), qui coordonne la Global Task force des réseaux ; je peux aussi citer Metropolis, qui regroupe des Métropoles, ou le C40, qui regroupe des grandes villes engagées sur la question climatique, ou encore l'Association internationale des

Maires francophones (AIMF). La Ville de Genève est d'ailleurs très active dans ces réseaux.

- Mesdames et Messieurs, votre engagement est indispensable pour rendre le multilatéralisme plus inclusif. Le Congrès fonctionne bien depuis 30 ans, donc cela vaudrait la peine de valoriser plus activement comme exemple pour l'ONU. Si j'ai accepté avec plaisir l'invitation à m'adresser à vous, c'est afin de pouvoir partager avec vous la vision du GCH, d'une part, et pour profiter des échanges d'expérience avec vous, d'autre part.
- Le Sommet pour l'avenir de l'ONU qui s'est tenu à New York en septembre de cette année a offert une opportunité unique de débattre sur une meilleure intégration des GLRs dans le système multilatéral.
- Le Pacte pour l'avenir parle de renforcer l'engagement de l'ONU avec les autorités locales (Action 59, §87) et demande au SG de fournir des recommandations à cet égard dans une année, notamment pour favoriser la localisation des ODDs (Action 59, §87.e). C'est un pas important basé vers le constat que la communauté internationale ne peut atteindre les ODD sans mieux inclure les GLRs. Mais soyons honnêtes, c'est un pas largement insuffisant si notre but est de construire un multilatéralisme réellement inclusif qui produise des résultats utiles et pertinents pour les gens. Il est d'ailleurs frappant de constater que cette phrase a fait l'objet de tractations intenses et a été affaiblie dans sa portée par rapport à la version initiale. Elle a d'ailleurs failli disparaître de la déclaration finale du Pacte. Ceci montre qu'une partie non-négligeable des Etats-membres ne sont pas encore disposés à accorder une place formelle confirmée aux GLRs dans le dispositif

multilatéral ; à ce stade, l'idée est de les maintenir en quelque sorte dans les antichambres et les espaces annexes. Cela étant, il faut reconnaître que ce débat évolue vraiment dans le bon sens et le Pacte constitue une étape importante, en donnant ce mandat au Secrétaire général. Cette opportunité doit être saisie !

- Dès lors, j'aimerais vous parler d'une initiative assez récente et particulièrement intéressante dans le contexte du débat sur la place des GLRs dans le dispositif multilatéral, le Forum des Maires, dont la 4^{ème} édition s'est tenue à Genève il y a deux semaines avec plus de 70 villes participantes. Ce fut un succès unanimement reconnu de la part des participantes et participants. Au départ, cela a été une initiative de la Commission économique régionale pour l'Europe des Nations Unies, en lien avec le Comité consacré aux enjeux de l'urbanisation et du logement. Entre-temps, c'est devenu une instance officielle de la CEE-ONU, qui s'est ouverte aux autres Commissions économiques régionales afin que ce Forum devienne réellement global et représentatif de la diversité des GLRs à travers le monde. Il se réunit annuellement en octobre et constitue une plateforme d'échange où les maires du monde entier présentent leurs solutions innovantes aux défis communs auxquels les villes sont confrontées, tout en ayant l'occasion de rencontrer les organismes de l'ONU au plus haut niveau, comme cette fois le Haut-Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies ou l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Aujourd'hui, il s'agit de l'unique organe officiel et reconnu qui permet aux maires de siéger en leur propre capacité au sein de l'ONU. Ainsi, ce Forum pourrait constituer une base de travail pour une solution plus globale d'intégration des GLRs au sein de l'ONU.

- Je vois ainsi beaucoup de parallèles avec le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux, et d'ailleurs je salue le fait que votre Secrétaire Général, M. Mathieu Mori, ait participé au Forum des Maires. Intitulé « Sommet pour l'avenir des villes », les maires ont eu l'occasion cette année de délibérer sur les implications du Pacte pour l'avenir au niveau local.
- A l'issue du Forum, les maires ont adopté une déclaration commune qui sera transmise aux Etats. Dans cette déclaration, les Etats sont formellement invités à rendre le système multilatéral plus inclusif, notamment en créant un statut spécifique pour les GLRs afin que ces derniers puissent participer aux travaux des instances de l'ONU. Nous sommes convaincus que cette coopération entre les différents niveaux de gouvernance incarne le multilatéralisme plus inclusif que le Secrétaire Général des Nations Unies appelle publiquement de ses vœux.
- On peut ici citer l'exemple du Pacte sur les migrations : Si les Etats décident de qui peut rentrer ou pas sur leur territoire, il revient aux GLRs d'intégrer ces migrants au sein de la société. De même pour l'accord sur les pandémies actuellement négocié à l'OMS : Cet accord ne pourra être mis en œuvre de manière efficace à l'intérieur d'un Etat donné qu'avec le concours des GLRs. Développer des régulations sur les Villes Intelligentes à l'Union internationale des télécommunications (UIT) ou au sein de ONU-Habitat ne peut réussir sans l'expression des besoins et de la vision des villes, et leur prise en compte.
- Le GCH est basé à Genève où siègent 36 Organisations internationales, notamment en lien avec l'ONU, mais pas seulement. Le Comité international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

(CICR), l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et le World Economic Forum (WEF), par exemple, jouent également un rôle très important dans l'écosystème multilatéral genevois. En outre le GCH travaille actuellement sur des partenariats avec d'autres villes hôtes majeures qui accueillent des organisations internationales, comme New York, Nairobi, Strasbourg, Bruxelles, Vienne ou Addis Abeba.

- Mesdames et Messieurs les Membres du Congrès, il nous faut des espaces de dialogue commun où nous pouvons échanger et débattre des meilleures solutions aux défis globaux. Strasbourg et Genève ne sont pas loin, surtout pas dans notre monde connecté. Nous nous réjouissons de travailler avec le Congrès et ses membres à cet égard.
- Je vous remercie de votre attention.